



Allos, le lundi 20 février 2023

Monsieur le Maire
À
Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Objet : Convocation au Conseil Municipal du lundi 27 février 2023

Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je vous informe que le prochain Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 27 février 2023 à 17 heures 30 à la salle du Conseil Municipal

Je vous transmets en annexe l'ordre du jour suivi de la note de synthèse.

Le conseil sera suivi d'une séance de Bureau Municipal.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de mes plus sincères salutations.

Monsieur Le Maire,

Michel LANTELME



Ordre du jour

1 – FINANCES

1-1 Cession mobilière matériel services techniques saleuse portée Buyers et sortie de l'actif

1-2 Changement de menuiseries Maison des Saisonniers - Demande de subvention au titre de la DETR DSIL Fonds Vert 2023

2 - JURIDIQUE

2-1 Dénomination des voies communales - Adressage

2-2 Convention de prestations de service de déneigement entre la Commune et la CCAPV

2-3 Don de terrains à la commune

2-4 Régularisation foncière Chalet St Jean

2-5 Bike Park du Seignus - Convention de passage sur propriétés privées

2-6 Adhésion au Service Intercommunal d'Aide au Classement et à la Valorisation des Archives

3 – RESSOURCES HUMAINES

3-1- Approbation de la mise à disposition d'un véhicule de fonction au DGS

3-2 Recrutement de poste saisonniers été 2023

4 – CINEMA

4-1 Modification et approbation des tarifs de la régie de recettes du cinema de l'Aiguille de La Foux à compter du 1er mars 2023